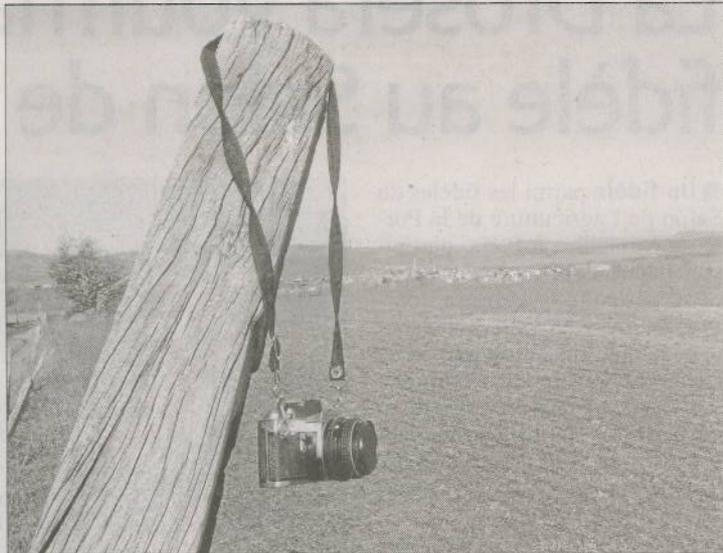


## Montlaur

### Concours photo organisé sur la toile



■ De nombreux clichés n'attendent plus que vous.

Nous avons vu dans un précédent article que la commission internet, composée de membres du conseil municipal et d'habitants de la commune, avait donné une nouvelle impulsion au site web du village. Sur sa lancée, elle organise un concours photo du 1<sup>er</sup> mars 2012 au 28 février 2013. Ce concours, ouvert à tous les habitants de la commune mais aussi aux touristes y résidant seulement quelques jours, permettra de collecter des photos originales afin d'alimenter la photothèque du site internet de la mairie de Montlaur ([mairie-montlaur.com](http://mairie-montlaur.com)). En effet, ce site comporte, entre autre, une rubrique "photothèque" où vous pourrez visionner des photos de la commune classées par

thème (photos d'antan, vie du village, flore et faune, patrimoine, etc.) Vous y découvrirez également un classeur "Concours photos".

Tous les clichés répondant aux critères définis par le règlement seront intégrés sur le site, dans la photothèque.

Le règlement peut être visionné sur le site, il est également disponible, sur demande, auprès de Viviane, à l'épicerie Vival de Montlaur. Laissez-vous inspirer par les couleurs et les détours de la commune. Confiez votre appareil photo aux enfants, ils pourront être récompensés également. En cherchant un peu, les bons clichés ne manquent pas, il suffit d'ouvrir l'œil, et de déclencher l'obturateur.

Correspondant ML : 06 33 44 80 03.